

Harle huppé

Mergus serrator



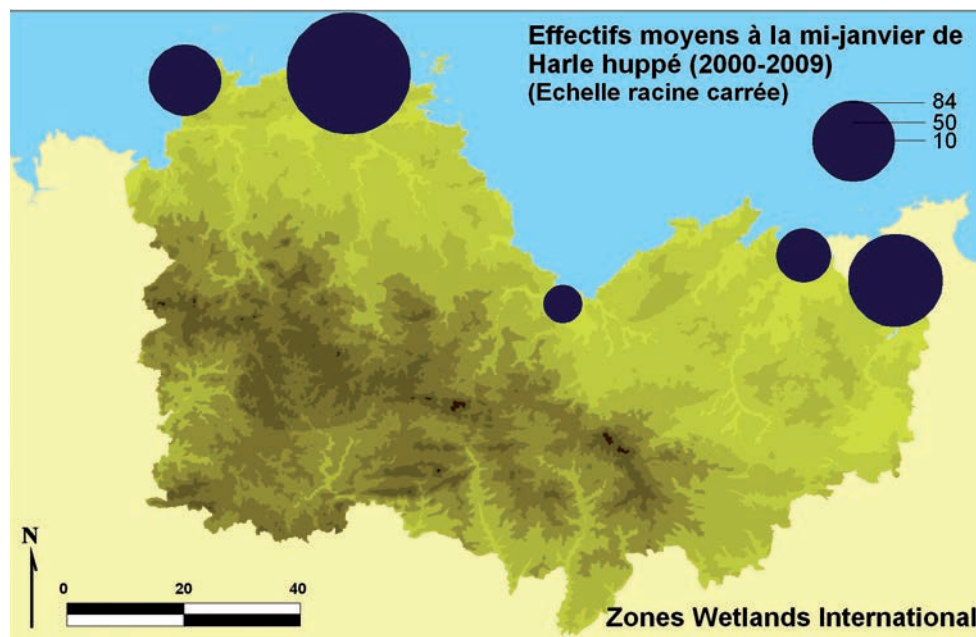
Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce monotypique, le Harle huppé est un nicheur régulier des régions boréales de tout l'Hémisphère nord. En Europe, son aire de répartition couvre tout le secteur situé au nord d'une ligne passant par le nord du Pays de Galles et le sud du Danemark. Quelques couples sont notés dans des zones plus au sud, comme aux Pays-Bas. En France, 2 à 3 couples s'installent régulièrement sur l'archipel de Chausey en Normandie depuis 1993, avec des indices de nidification certaine relevés à 10 reprises (I). En France, le Harle huppé est un hivernant principalement maritime le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique jusqu'au golfe de Gascogne (D). Il est beaucoup plus rare sur les côtes méditerranéennes. En Bretagne, la rade de Brest et le golfe du Morbihan accueillent un nombre d'individus d'importance internationale avec respectivement une moyenne de 750 et 1520 oiseaux entre 1997 et 2006 (D). Les observations dans les terres concernent toujours des effectifs réduits et la plupart du temps, ils accompagnent des groupes de Harles bièvres.

Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, le Harle huppé est un hivernant commun sur le littoral. Les observations ont surtout lieu entre le mois de novembre et le mois d'avril. Les dates extrêmes sont le 17 septembre 2004 (1 ind. à Martin-Plage à Plérin) et le 7 juin 1986 (4 à Saint-Jacut-de-la-Mer). Les estuaires Trieux/Jaudy et la baie de Paimpol se démarquent comme le principal site d'hivernage du département sur la période 2000-2009 avec en moyenne 84 ind. à la mi-janvier (sur 200 en Côtes-d'Armor) (W). L'estuaire de la Rance est le second secteur d'importance avec des effectifs dépassant régulièrement les 100 ind. et une moyenne de 51 oiseaux à la mi-janvier sur la période 2000-2009 (W). La baie de Saint-Brieuc ne fournit pas d'effectifs réguliers à la mi-janvier du fait de comptages *Wetlands* non adaptés localement à l'espèce. Le secteur offre pourtant un site d'hivernage apprécié, notamment entre Martin-Plage et Binic (230 ind. le 9 décembre 2001) et des groupes de 50 à 80 individus sont régulièrement notés dans ce secteur oriental de la baie. Les sec-



Auteur : Frédéric Guyomard
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Harle huppé

Mergus serrator



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

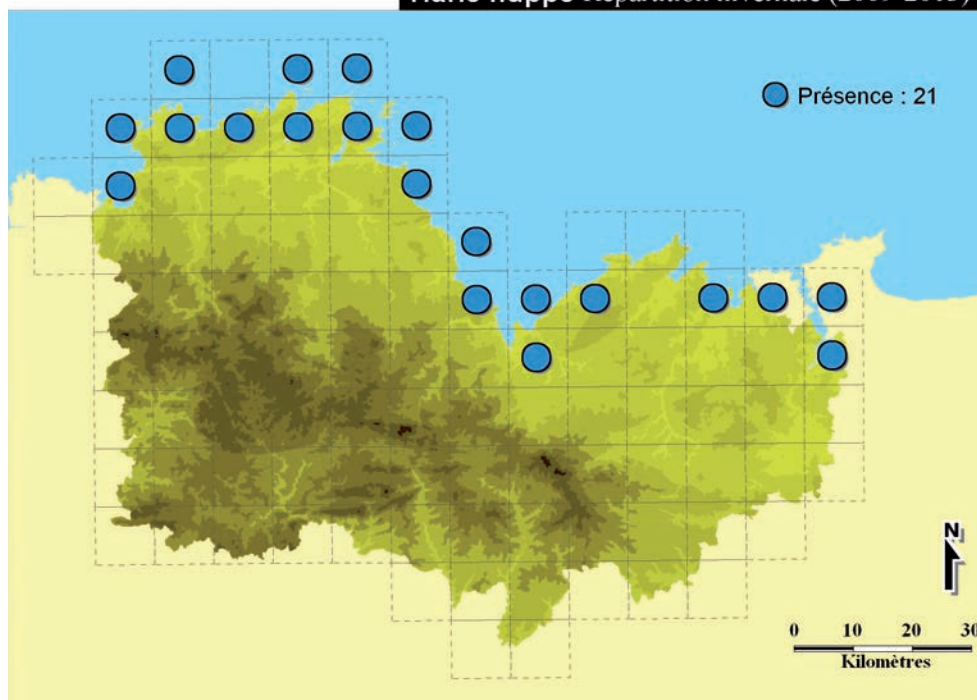
G.E.O.C.A

teurs rocheux de Pléneuf-Val-André au cap Fréhel accueillent également l'espèce mais ne font que rarement l'objet de comptages. De manière générale, les grands groupes sont rares et l'espèce est plus souvent observée en petits groupes de moins de 10 individus. L'espèce est occasionnelle dans l'intérieur des terres avec 4 mentions départementales sur le lac de Guerlédan (2 le 14 février 1994), à Loudéac (1 le 24 janvier 1998), à l'étang de Bétineuc (Saint-André-des-Eaux) (3 le 10 janvier 1984) et à l'étang de l'Ecoublière (Trébédan) (1 le 30 décembre 2000). Contrairement à la Normandie (**H**), aucune augmentation notable des hivernants n'est décelée mais plutôt une stabilité, alors même que la tendance régionale est à une forte baisse (50 %) sur la période 2000-2009 (**W**).

Tendances et perspectives

Le Harle huppé est uniquement hivernant en Côtes-d'Armor mais certains secteurs fréquentés présentent des caractéristiques proches des sites de reproduction normands. Les observations tardives et les quelques estivages notés ces dernières années laissent penser que l'espèce pourrait tenter de nicher dans l'avenir, d'autant plus que l'espèce est très discrète à cette époque. La présence de l'espèce en hiver devrait être affinée par des comptages mieux ciblés sur les secteurs littoraux rocheux.

Harle huppé Répartition hivernale (2009-2013)



Auteur : Frédéric Guyomard

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Région
BRETAGNE

